

SOUDAN

Le viol comme arme de guerre dans le Darfour

Index AI : AFR 54/084/2004

ÉFAI

Embargo : lundi 19 juillet 2004 (08 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Une quinzaine de femmes et de jeunes filles ont été violées dans différentes maisons du village. Les Janjawid ont brisé les membres de plusieurs femmes et jeunes filles pour les empêcher de s'enfuir. Les Janjawid sont restés six ou sept jours dans le village. »

« Cinq ou six hommes nous ont violées, l'un après l'autre, pendant des heures pendant six jours, toutes les nuits. Mon mari n'a pas pu me le pardonner, il m'a rejetée. »

Paroles de réfugiées soudanaises interviewées par Amnesty International

Des fillettes âgées de huit ans sont victimes de viols dans le Darfour, au Soudan, ou utilisées comme esclaves sexuelles. Les viols de masse qui se poursuivent dans le Darfour sont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité mais la communauté internationale fait très peu de choses pour y mettre un terme, a déclaré Amnesty International, à l'occasion de la publication de son rapport sur le viol comme arme de guerre.

En dépit de l'attention régionale et internationale qui s'est portée sur le Darfour, et des promesses du gouvernement soudanais de désarmer les milices Janjawid, il n'existe toujours aucune protection pour les femmes et les jeunes filles.

Le rapport, qui s'appuie sur des centaines de témoignages, raconte comment des femmes et des jeunes filles sont violées, enlevées et forcées à devenir des esclaves sexuelles par les Janjawid. Lors de presque toutes les attaques de villages répertoriées par Amnesty International, l'armée gouvernementale était soit directement impliquée soit impliquée en tant que témoin direct.

« Les souffrances et exactions subies par ces femmes vont bien au-delà du simple viol. Les viols ont un effet catastrophique sur la santé des femmes et des jeunes filles ; de plus, les survivantes sont stigmatisées à vie et se retrouvent marginalisées à la fois vis-à-vis de leurs familles et de leurs communautés », a déclaré Amnesty International.

Cela a des conséquences sociales et économiques à long terme qui les rendent

vulnérables à de nouvelles atteintes à leurs droits fondamentaux. Les déplacements de population ont aussi rendu les femmes et les jeunes filles plus vulnérables et conduit à un nombre accru de mariages précoces, les parents comptant sur ces mariages pour protéger leurs filles.

« Les femmes et les jeunes filles sont agressées, non seulement dans le but de déshumaniser les femmes elles-mêmes mais également pour humilier, punir, contrôler, infliger la peur, déplacer les femmes et persécuter les communautés auxquelles elles appartiennent », selon l'organisation.

Les femmes du Darfour ayant subi des mutilations génitales courent un risque encore plus grand d'être blessées ou contaminées par le virus du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

« La communauté internationale doit prendre le viol beaucoup plus au sérieux et traiter la question de façon beaucoup plus énergique. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes », a déclaré Amnesty International.

Amnesty International lance également un appel pour que :

- toutes les parties au conflit mettent un terme à ces pratiques et condamnent le viol comme arme de guerre et pour que des mécanismes appropriés soient mis en place pour assurer la protection des civils ;
- les milices des Janjawid soient désarmées et dissoutes et que cessent leurs attaques contre la population civile ;
- une commission internationale d'enquête soit mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment ;
- les auteurs présumés d'attaques à l'encontre de civils, notamment de violences contre des femmes, soient traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins devra être assurée.

Complément d'information

Le rapport d'Amnesty International sur le viol comme arme de guerre dans le Darfour, au Soudan, et la violence sexuelle et ses conséquences, a été écrit à partir de

témoignages recueillis par Amnesty International en mai 2004 auprès de Soudanais réfugiés au Tchad. ●

La campagne mondiale d'Amnesty International intitulée Halte à la violence contre les femmes vise à mettre un terme à cette atteinte abjecte aux droits humains ainsi qu'à d'autres violations cachées des droits fondamentaux. Pour plus d'informations sur cette campagne, veuillez consulter le site <http://web.amnesty.org/actforwomen/index-fra>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>